



Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s Et Surveillant(e)s brigadiers Non-Gradé(e)s

Centre Pénitentiaire de
Liancourt



SILENCE ÇA TOURNE !!!

Tout commence le 12 février 2022, lorsqu'une alarme API est déclenchée, la vie d'un surveillant est chamboulée !!!

Chamboulée, à cause des dires et écrits de certaines personnes et après le visionnage caméra par certains de nos dirigeants, notre collègue se retrouve accusé de violences par un de nos pensionnaires !!!! **Bizarrement, notre collègue a toujours essuyé des refus lors de ses demandes pour accéder à cette vidéo ainsi qu'aux écrits des collègues présents au moment des faits afin de préparer au mieux sa défense.**

Sachant qu'il a toujours clamé son innocence, il s'est tout de même retrouvé devant tribunal de Beauvais le 25 novembre 2022 et à ce moment là, pour la première fois, il verra les images.

A contrario le détenu incriminé pour violences sur personne dépositaire de l'autorité publique a eu lui accès à tous les éléments du dossier pour organiser sa défense. !!

Tout ceci est scandaleux !!!!!

Heureusement que notre camarade a eu le soutien de nombreux collègues, car notre chère direction l'a laissé seul, face à cette machine qui peut broyer un homme alors qu'il était au plus mal.

Demain, ce sera peut être un autre d'entre nous !!!

Sommes-nous soutenus ??? Pouvons-nous avoir confiance en notre direction ????

La réponse est claire : **NON !!!**

La présomption d'innocence est un principe juridique

A qui le tour face à une direction qui nous lâche au profit de la voyoucratie ?

Le SPS, 100% Surveillant(e)s, 100% Indépendant !

A Liancourt, le 03 Décembre 2022

Pour le Bureau local

Mail : jimmy.boilly@justice.fr

site internet : www.sps-penitentiaire.fr

